



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 mars 2025

1^{er} CHALLENGE #JEUNESDETER : 3 EQUIPES GAGNANTES D'ETUDIANTS SUR 50 CFA INSCRITS RECOIVENT LE PRIX DE LA MEILLEURE VIDEO TIKTOK DESTINEE A VALORISER LEUR ETABLISSEMENT

C'est au salon de l'agriculture, le 24 février, que le dénouement tant attendu a eu lieu, depuis la clôture du concours vidéos fin septembre 2024. Lancée le 1er mars, la première édition du challenge #Jeunesdeter sur TikTok est destinée à valoriser les formations dans les secteurs de l'agriculture, l'agro-alimentaire, et la pêche, via une vidéo créée en équipe par des élèves sur leur établissement. Le succès est au rendez-vous puisque 50 CFA participent, pour 3 gagnants. Pour rappel, le concept #Jeunesdeter repose sur une large campagne 360 ° axée autour de portraits de jeunes dans les 3 secteurs : c'est la *génération déterminée*. L'un des temps forts de cette campagne pluriannuelle est le challenge #Jeunesdeter TikTok qui invite les élèves de CFA, UFA et lycées professionnels à exprimer avec créativité leur passion pour leur formation.

Pourquoi #Jeunesdeter et pourquoi ce challenge vidéo TikTok

Le concept #JeunesDeter (génération déterminé) repose au départ sur des portraits de jeunes dans les trois grands secteurs du champ d'OCAPIAT. Lancée par OCAPIAT en avril 2024, la campagne de communication #JeunesDeter vise, à travers ces portraits vivants d'une génération désireuse de « changer les choses », à attirer les jeunes de 13 à 24 ans vers les secteurs en tension au sein de la filière agricole, de l'agroalimentaire, de la pêche et des cultures marines.

Hervé Proksch, le président d'OCAPIAT, le rappelle : « Ces domaines, bien que cruciaux pour l'économie française, souffrent d'un déficit d'image, de vocation et de main-d'oeuvre, notamment en raison de la méconnaissance de leurs atouts et opportunités. OCAPIAT a donc lancé en 2024 une grande campagne nationale pour



valoriser ces métiers d'avenir auprès de la jeunesse, en réponse à une problématique clé : le besoin de recrutement dans des secteurs où les perspectives de carrière sont riches et variées. Nous avons voulu pousser les jeunes à s'investir dans des métiers qui ont un impact direct sur la société et l'environnement. #Jeunesdeter valorise ainsi la détermination des jeunes engagés dans ces métiers en les positionnant comme des acteurs indispensables à un futur durable ».

Quant au challenge vidéo Tik Tok , le secrétaire général d'OCAPIAT Jérôme Volle, le décrit ainsi : « Le challenge vidéo Tik Tok est un temps fort de la campagne #jeunesdeter. Ce challenge est un excellent moyen de présenter de manière originale les formations des secteurs. En effet, il engage les alternants dans la promotion de leurs métiers et de leurs formations puisque ce sont les jeunes eux-mêmes et en équipe qui créent des contenus qui valorisent leur formation. Du concept à la réalisation technique, ils ont tout fait eux-mêmes. L'ensemble des vidéos ont ensuite été relayées et sponsorisées sur TikTok avec le hashtag #JeunesDeter, permettant de donner une large visibilité à ces formations professionnelles et à la passion des jeunes pour ces métiers. Et aujourd'hui, les meilleures vidéos sont récompensées par cette remise de prix».

Le règlement du challenge

Tous les étudiants des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), Unités de Formation par Apprentissage (UFA) et lycées professionnels ont eu l'opportunité de participer à ce challenge en soumettant une vidéo d'une durée d'1 minute à 1 minute 30, au format TikTok, entre le 1^{er} mars et le 30 septembre 2024.

Les résultats du challenge

Hervé Proksh détaille : « Cette première édition a rencontré un véritable engouement national, plus de cinquante écoles ayant envoyé leurs vidéos candidates depuis toutes les régions de France, y compris des territoires d'Outre-mer. Un jury d'experts s'est réuni à l'automne pour délibérer et identifier les meilleures parmi toutes les candidatures reçues. Les vidéos étaient très qualitatives et la tâche du jury n' a pas été facile. Ces étudiants sont méritants, engagés et créatifs et je les félicite pour leurs réalisations ».

Jérôme Volle ajoute : « Au salon de l'agriculture, le suspense a été total pour les 3 derniers lauréats avec l'annonce officielle le 24 février sur l'espace agora des résultats officiels. Nous avons eu le plaisir de récompenser l'engagement de ces étudiants. Chacun de nos secteurs est représenté.

La première équipe gagnante est [l'établissement Legta de Rethel](#)



La seconde équipe gagnante est le [lycée agricole de Limoges Les Vaseix](#)



La troisième équipe gagnante est [l'Ecole des Formations Maritimes](#)



Challenge #Jeunesdeter 2025 2ème édition du 24 février au 24 juin 2025

Cette remise des prix au salon de l'agriculture est aussi le coup d'envoi de la deuxième édition du Challenge TikTok #JeunesDeter pour l'année 2025, que nous espérons encore plus fructueuse.

[lien direct vers le dossier de candidature en ligne !](#)



A PROPOS D'OCAPIAT

Créé à la faveur de la dernière réforme de la formation professionnelle, OCAPAT est un Opérateur de compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires. OCAPAT regroupe 49 branches professionnelles représentant 192 700 entreprises employant 1,3 million de salariés. OCAPAT inscrit son action dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante. La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc. La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole). La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime. OCAPAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

OCAPIAT se caractérise par la typologie de ses entreprises adhérentes composées à plus de 98 % de TPE-PME (employant moins de 50 salariés) et à 92,4% de TPE (entreprises employant moins de 11 salariés). Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises de 50 salariés et plus emploient 54% des salariés des secteurs professionnels.

OCAPIAT dispose de missions élargies lui permettant d'accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences et de mobilisation des contrats en alternance. Par ailleurs, OCAPAT intervient en matière d'appui à ses branches dans leurs démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'attractivité des métiers.

OCAPIAT est également agréé en qualité de Fonds d'assurance formation pour les 6 800 travailleurs non-salariés de la pêche et des cultures marines.

En savoir plus : www.ocapiat.fr + <https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>

Contact presse / S. Defrémont port : 07 81 97 58 21 ou L. Jamet -email : presse@ocapiat.fr